

santé et à l'enseignement postsecondaire ne sont pas une dépense, mais un investissement qui produit un bon rendement pour tous les paliers de gouvernement. C'est un investissement dans nos citoyens pour lequel le pays obtient un rendement énorme.

Maintenir les gens en santé n'est pas seulement une préoccupation civilisée et humanitaire, ce à quoi les conservateurs ne sont peut-être pas trop sensibles, mais, et cela devrait retenir l'attention de mes honorables vis-à-vis, cela permet également de les garder au travail et productifs dans leur intérêt et dans celui du pays tout entier. Il y a moins d'absentéisme et la population active travaille rondement. C'est qu'ils sont et demeurent en santé, grâce aux dépenses des gouvernement fédéral et provinciaux. Si nous les maintenons en santé et productifs, ils paient l'impôt sur ce qu'ils gagnent. Plus ils travaillent, plus ils gagnent et plus ils doivent payer d'impôt à tous les paliers de gouvernement. Par conséquent, le Trésor national est en mesure de récupérer les sommes qu'il investit dans les soins de santé et dans l'enseignement postsecondaire. Ainsi, les gouvernements à tous les niveaux recouvrent davantage qu'ils n'ont dépensé, car une population active bien soignée est efficace, saine et grandement productive. Nos concitoyens qui sont mieux instruits et mieux formés par suite de la fréquentation de nos maisons de haut savoir ont un revenu plus élevé et paient davantage d'impôts. Cela devrait satisfaire mes honorables collègues conservateurs qui ne jurent que par les principes de saine gestion.

Les batailles remportées ne le sont pas toujours définitivement. Le Canada a mis des décennies à atteindre un degré d'excellence au chapitre des soins de santé et de l'enseignement secondaire en appliquant des normes raisonnables, équitables et réparties également. Pourtant, ces normes sont graduellement rognées, abaissées et éliminées, et toujours sous prétexte de réduire le déficit. Je voudrais citer de nouveau d'autres propos que M. le juge Emmett Hall a tenus dans le même discours:

Dans la quête de services tenus jusqu'à maintenant pour essentiels, dont certains seront peut-être réduits ou abandonnés, nulle personne le moins ment sensée ne ferait figurer les soins de santé ailleurs qu'aux premiers rangs sur la liste des services essentiels, aux côtés par exemple de l'éducation, de la défense nationale, de la justice et des transports.

Ainsi, comparons ce que le gouvernement propose dans le cas de deux services essentiels—les soins de santé et la défense nationale.

Jusqu'à maintenant, les investissements consacrés à la santé et à l'éducation supérieure et ceux consacrés à la défense sont équivalents. En 1984-1985 on a consacré 8.6 milliards de dollars à la santé et à l'enseignement et 8.9 milliards de dollars à la défense.

Au cours des cinq prochaines années, les dépenses fédérales au titre de la santé et de l'enseignement supérieur augmenteront de seulement 14 p. 100 comparativement à, tenez-vous bien, 41 p. 100 pour la défense. Pourquoi ne pas traiter ces deux domaines essentiels de la même façon, sachant qu'ils sont en un sens jumeaux, qu'il s'agit de deux aspects d'un objectif national. A l'heure actuelle, la Défense nationale tend à protéger les Canadiens contre une invasion ou une attaque venue de l'extérieur.

Les soins de santé, quant à eux, visent à protéger les gens à l'intérieur même du pays.

Le premier aspect est tout aussi important et essentiel que le second. C'est pourquoi le ministre Mulroney a qualifié, à juste titre, les soins de santé de «dépôt sacré»; ainsi, pourquoi ne pas traiter les soins de santé et la Défense nationale sur le même pied. On peut parler de «dépôts sacrés» dans les deux cas.

Il a terminé de cette façon:

Accords fiscaux—Loi

On doit accorder à la défense de l'assurance-maladie la même priorité qu'à la défense du pays... je le répète, les deux se ressemblent beaucoup. Traitons-les en conséquence.

C'est là le message qu'il faut porter à Ottawa.

Je suis extrêmement fier de transmettre ce message du juge Emmett Hall à mes vis-à-vis. On juge une société décente et civilisée à la manière dont elle traite ses vieillards, ses malades et ses jeunes. Le Canada allait bientôt devenir l'exemple dont on s'inspire un peu partout dans le monde. Or à présent, nous ne nous classons qu'au 12^e, 14^e ou 15^e rang parmi les pays industrialisés pour ce qui est du traitement que nous réservons à nos vieillards, à nos malades et à nos jeunes. Certains pays moins bien nantis se tirent bien mieux d'affaire que nous dans ce domaine, et nous devrions avoir honte d'avoir même envisagé pareille mesure. J'espère que mes amis d'en face changeront d'avis dans les prochains jours.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, le gouvernement est bien mal avisé de tenter d'étouffer un débat portant sur une affaire aussi importante. Nous sommes peut-être peu nombreux dans l'opposition comparativement à la confortable majorité du gouvernement...

M. Berger: Une majorité silencieuse.

M. Caccia: ... qui est bien silencieuse, en effet, et je déplore sincèrement de le voir recourir à des mesures si mesquines pour museler le Parlement. Je vais vous expliquer, chiffres à l'appui, monsieur le Président, pourquoi nous sommes si consternés par ce dernier geste du gouvernement. Je vais commencer par votre province. Les répercussions de cette mesure en Alberta, d'ici 1992, seront telles que les recettes de cette province diminueront de 773.1 millions de dollars. Cet argent servirait à financer la santé et l'éducation autrement. Et dans le cas de Terre-Neuve, le manque à gagner net sera de 187.7 millions de dollars. L'Île-du-Prince-Édouard perdra 40.8 millions de dollars, la Nouvelle-Écosse, 282.6 millions, le Nouveau-Brunswick, 228.8 millions et le Québec, plus de 2 milliards. L'Ontario, pour sa part, verra ses recettes diminuer de 2.9 milliards de dollars. Cette diminution sera de 340.4 millions de dollars au Manitoba et de 332.5 millions en Saskatchewan. Au total, d'ici 1992, les programmes de financement des universités et des services de santé seront réduits de quelque 8 milliards de dollars.

● (1250)

Je crois comprendre pourquoi les députés conservateurs restent muets. Ils ne tiennent pas à défendre un projet de loi qui les gêne. Au lieu d'être obligés de prendre la parole pour défendre la mesure, ils préfèrent qu'elle soit étouffée. C'est ce qui arrive ce matin et c'est pourquoi nous sommes tellement fâchés. D'ailleurs nous ne sommes pas les seuls à l'être.

En février dernier, le *Telegraph Journal* publiait un article intitulé «Les professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick «cherchent» à résister aux compressions». Au mois de mars, le journal *Le Droit* affirmait que 300 étudiants s'opposaient aux réductions. En février, le *Toronto Star* publiait le titre suivant: «Les compressions mettent les universités en crise». En janvier, le *Telegraph Journal* publiait un éditorial intitulé: Notre santé en danger. En janvier, le *Toronto Star* publiait ce titre: «La survie des universités canadiennes, une question politique». Toujours en janvier, le *Telegraph Journal* faisait paraître un éditorial qu'il intitulait: «La qualité de notre vie». En décembre